

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le [1 888 357-8777](tel:18883578777), en nous adressant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant à CIBC Square, 81 Bay Street, 20th floor, Toronto (Ontario), M5J 0E7, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon un exemplaire du rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Portefeuille de revenu prudent (désigné le *Portefeuille*) cherche à offrir à la fois un revenu et une certaine possibilité de plus-value du capital en investissant principalement dans des parts de fonds communs de placement canadiens et mondiaux.

Stratégies de placement : Le Portefeuille investit principalement dans des parts de fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou les membres de son groupe. Le Portefeuille a, dans des conditions du marché normales, une composition de l'actif stratégique à long terme de titres à revenu fixe (60 % à 90 %) et de titres de participation (10 % à 40 %). Le conseiller en valeurs peut examiner et rajuster la composition de l'actif, à son entière discrétion, selon la conjoncture économique et la valeur relative du revenu et des titres de participation.

Risque

Le Portefeuille est un portefeuille équilibré canadien à revenu fixe qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement de court à moyen terme et pouvant tolérer un risque de placement faible.

Pour la période close le 31 décembre 2023, le niveau de risque global du Portefeuille est resté identique à celui mentionné dans son prospectus.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Portefeuille. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 décembre 2023. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Portefeuille est passée de 280 264 \$ au 31 décembre 2022 à 238 301 \$ au 31 décembre 2023, en baisse de 15 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 55 914 \$, contrebalancés en partie par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie T3 du Portefeuille ont dégagé un rendement de 6,4 % pour la période, contre 6,7 % pour son indice de référence principal, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada

(désigné l'*indice de référence principal*). L'indice mixte du Portefeuille, tel qu'il est décrit sous *Rendements composés annuels* dans la section *Rendement passé*, a dégagé un rendement de 6,1 % pour la même période. L'indice mixte reflète étroitement les catégories d'actifs dans lesquelles le Portefeuille investit, et il s'avère plus utile pour l'évaluation du rendement du Portefeuille. Le rendement du Portefeuille tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence principal et de l'indice mixte. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Portefeuille.

La pondération cible du Portefeuille est de 58 % dans des titres à revenu fixe canadiens, de 13 % dans des actions canadiennes, de 12 % dans des actions mondiales, de 12 % dans des titres à revenu fixe à rendement élevé et de 5 % dans des titres à revenu fixe mondiaux.

Au cours de la période, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*) et la Banque du Canada ont continué à relever leur taux directeur pour soutenir les efforts visant à ramener l'inflation au taux cible de 2 %. La Banque du Canada a augmenté son taux directeur de 0,75 % pour le porter à 5,0 %, pendant que la Réserve fédérale relevait le sien de 1,0 % pour le fixer dans une fourchette de 5,25 % à 5,50 %. Au début de 2023, la Banque du Canada a fait une pause pour évaluer l'incidence des hausses de taux d'intérêt précédentes. Toutefois, comme la croissance a repris de plus belle au deuxième trimestre de 2023, la Banque du Canada a mis fin à la pause. Elle a refait une pause par la suite, au vu du ralentissement de la croissance économique et de l'inflation.

Malgré une forte volatilité, les rendements obligataires à long terme ont terminé l'année 2023 à un niveau légèrement inférieur à celui qu'ils avaient atteint au début de l'année. Les investisseurs étaient convaincus que la Réserve fédérale et la Banque du Canada commenceraient probablement à abaisser leurs taux directeurs en 2024.

La courbe de rendement au Canada (définie comme l'écart entre le rendement des obligations à deux ans et à 30 ans) a continué à s'inverser, les taux d'intérêt à court terme augmentant tandis que les

rendements des obligations à 30 ans diminuaient. La demande d'obligations canadiennes à long terme est demeurée forte, en raison en partie de la rareté de l'offre. Les obligations canadiennes ont mieux fait que les obligations américaines, du fait de l'essoufflement de l'économie canadienne par rapport à celle des États-Unis. Toutefois, l'inflation a continué de ralentir dans les deux pays, les chaînes d'approvisionnement s'étant normalisées après la pandémie.

Les obligations de sociétés ont mieux fait, les écarts de taux (la différence entre le rendement des titres ayant des échéances similaires, mais qui diffèrent sur le plan de la qualité du crédit) s'étant resserrés, ce qui témoigne de la solide demande d'actifs plus risqués, du nombre inférieur de nouvelles émissions et de l'amélioration plus importante que prévu de la rentabilité et des données fondamentales des titres de créance. Néanmoins, les obligations de sociétés ont été soumises à une importante volatilité, particulièrement au premier trimestre de l'année, après l'effondrement de plusieurs banques régionales américaines. Toutefois, les organismes de réglementation et la Réserve fédérale sont rapidement intervenus pour calmer les marchés.

En mars, les marchés des capitaux ont subi un choc important, les inquiétudes quant à la possibilité que les banques régionales américaines deviennent insolvables ayant poussé les clients à effectuer des retraits massifs, ce qui a entraîné les deuxième et troisième faillites en importance de l'histoire du secteur bancaire aux États-Unis. Malgré cette volatilité, les marchés boursiers canadiens ont progressé au cours de la période. Parmi les 11 secteurs de l'indice de référence, 8 ont affiché des rendements positifs, les secteurs des technologies de l'information, des soins de santé et des services financiers venant en tête, alors que ceux des services de communications, des matériaux et des services publics ont été les moins performants.

Au cours du dernier trimestre de 2023, le rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans a été volatil, dépassant le seuil de 5,0 % en octobre pour la première fois depuis 2007. Les signes d'un ralentissement de l'inflation et de la croissance économique ont fait reculer le rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans, celui-ci passant à 3,88 %, alors que les projections de la Réserve fédérale concernant une réduction du taux des fonds fédéraux en 2024 ont conforté les attentes du marché à l'égard de la baisse des taux d'intérêt. Le marché obligataire mondial a enregistré sa plus forte reprise sur deux mois depuis plus de 30 ans.

Le Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial est celui qui a le plus contribué au rendement du Portefeuille, suivi du Fonds commun d'obligations à court terme Impérial et du Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial.

Événements récents

Le 27 avril 2023, Bryan Houston a été nommé président du comité d'examen indépendant.

La pandémie de COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation

dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Portefeuille. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Portefeuille, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire du Portefeuille (désignée le *gestionnaire*). La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Portefeuille, calculés selon la valeur liquidative du Portefeuille, tel que décrit à la section *Frais de gestion* du présent document.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC (désignée *Trust CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (désignée le *fiduciaire*) du Portefeuille. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Portefeuille pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Portefeuille ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Portefeuille.

Gestionnaires discrétionnaires

En date du présent rapport, les parts du Portefeuille sont offertes par l'entremise de services discrétionnaires de gestion de placements assurés par certaines filiales de la Banque CIBC (collectivement, désignées les *gestionnaires discrétionnaires*). Ces gestionnaires discrétionnaires peuvent comprendre Trust CIBC et GACI. Les gestionnaires discrétionnaires prennent des dispositions pour acheter, convertir, échanger et racheter les parts du Portefeuille pour le compte de leurs clients ayant conclu des conventions discrétionnaires de gestion de placements avec un des gestionnaires discrétionnaires. Les gestionnaires discrétionnaires sont les porteurs de parts inscrits du Portefeuille et reçoivent, à ce titre, tous les documents à l'intention des porteurs de parts et ont le droit d'exercer tous les droits de vote que leur confèrent les procurations données relativement aux parts du Portefeuille. Les parts du Portefeuille sont également offertes aux investisseurs relativement à certains produits offerts par des courtiers membres du groupe conformément aux modalités des conventions de compte régissant ces produits. Il n'existe aucune entente de rémunération avec ces courtiers relativement à la vente de parts du Portefeuille. Cependant, Trust CIBC reçoit des honoraires de ses clients en leur offrant des services de gestion discrétionnaires et peut verser, de ces honoraires, des honoraires aux courtiers membres du groupe et aux autres membres du groupe CIBC pour les services qu'ils ont rendus relativement aux comptes discrétionnaires de gestion de placements des clients, lesquels peuvent détenir des parts du Portefeuille.

La Banque CIBC reçoit des rétributions de Trust CIBC pour les services des conseillers CIBC qui aident les épargnants à ouvrir des comptes discrétionnaires de gestion de placements lorsque Trust CIBC agit en tant que gestionnaire discrétionnaire et pour agir à titre de directeur relationnel pour les épargnants. La Banque CIBC est responsable de la rémunération de ses conseillers et peut les payer à même ces honoraires. De plus amples détails sur l'entente intervenue entre la Banque CIBC et Trust CIBC figurent dans la convention discrétionnaire de gestion de placements intervenue entre Trust CIBC et les épargnants. GACI reçoit des rétributions de ses clients pour les comptes discrétionnaires de gestion de placements, lesquels peuvent comprendre des parts du Portefeuille, et peut verser une partie de ces rétributions à ses conseillers en placements.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*) et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Portefeuille. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres au conseiller en valeurs en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une tranche des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Portefeuille ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Portefeuille.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 57 045 \$ ont été versés par le Portefeuille à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Portefeuille

Le Portefeuille peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant de la Banque CIBC (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le

cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;

- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Portefeuille, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Portefeuille (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Portefeuille et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Portefeuille, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour le Portefeuille. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille initiées par GACI à titre de conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation de GACI au nom du Portefeuille au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Portefeuille. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Portefeuille, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Portefeuille de revenu prudent

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Portefeuille et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Portefeuille pour la période close le 31 décembre.

Actif net par part ¹ du Portefeuille - parts de catégorie T3	Date de début des activités : 1 ^{er} juin 2016				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	9,56 \$	10,59 \$	10,53 \$	10,32 \$	9,77 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,30 \$	0,26 \$	0,37 \$	0,32 \$	0,42 \$
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,24)	(0,05)	0,06	–	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,51	(0,99)	–	0,17	0,45
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,56 \$	(0,79) \$	0,42 \$	0,48 \$	0,87 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,19 \$	0,26 \$	0,32 \$	0,25 \$	0,29 \$
Des dividendes	0,04	0,04	0,04	0,05	0,04
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	0,06	0,01	–	0,01	–
Total des distributions³	0,29 \$	0,31 \$	0,36 \$	0,31 \$	0,33 \$
Actif net à la fin de la période	9,87 \$	9,56 \$	10,59 \$	10,53 \$	10,32 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie T3

	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	144 719 \$	169 711 \$	226 945 \$	236 524 \$	215 925 \$
Nombre de parts en circulation⁴	14 668 889	17 756 777	21 425 078	22 465 649	20 919 101
Ratio des frais de gestion⁵	0,19 %	0,19 %	0,19 %	0,19 %	0,18 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,11 %	1,26 %	1,18 %	1,19 %	1,14 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,03 %	0,02 %	0,03 %	0,03 %	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	8,47 %	8,48 %	15,38 %	17,32 %	19,50 %
Valeur liquidative par part	9,87 \$	9,56 \$	10,59 \$	10,53 \$	10,32 \$

Actif net par part¹ du Portefeuille - parts de catégorie T4

Actif net par part ¹ du Portefeuille - parts de catégorie T4	Date de début des activités : 3 juin 2016				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	9,13 \$	10,24 \$	10,24 \$	10,14 \$	9,66 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,29 \$	0,25 \$	0,36 \$	0,32 \$	0,41 \$
Total des charges	(0,01)	(0,01)	–	(0,01)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,23)	(0,04)	0,05	–	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,49	(0,96)	(0,01)	0,18	0,44
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,54 \$	(0,76) \$	0,40 \$	0,49 \$	0,85 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,18 \$	0,25 \$	0,31 \$	0,25 \$	0,28 \$
Des dividendes	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	0,14	0,12	0,06	0,12	0,06
Total des distributions³	0,36 \$	0,41 \$	0,41 \$	0,41 \$	0,38 \$
Actif net à la fin de la période	9,34 \$	9,13 \$	10,24 \$	10,24 \$	10,14 \$

Portefeuille de revenu prudent

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie T4

	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	93 582 \$	110 553 \$	152 944 \$	151 224 \$	138 565 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	10 020 549	12 105 104	14 938 198	14 770 678	13 663 813
Ratio des frais de gestion ⁵	0,18 %	0,18 %	0,19 %	0,19 %	0,19 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge ⁶	1,10 %	1,25 %	1,18 %	1,19 %	1,13 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,03 %	0,02 %	0,03 %	0,03 %	0,04 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	8,47 %	8,48 %	15,38 %	17,32 %	19,50 %
Valeur liquidative par part	9,34 \$	9,13 \$	10,24 \$	10,24 \$	10,14 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Portefeuille.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un Portefeuille sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Portefeuille.

Frais de gestion

Le Portefeuille paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Portefeuille. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Portefeuille, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les frais payés au(x) sous-conseiller(s) en valeurs sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour la période close le 31 décembre 2023, la totalité des frais de gestion obtenus du Portefeuille était attribuable aux frais d'administration et aux services de conseil en placement.

Rendement passé

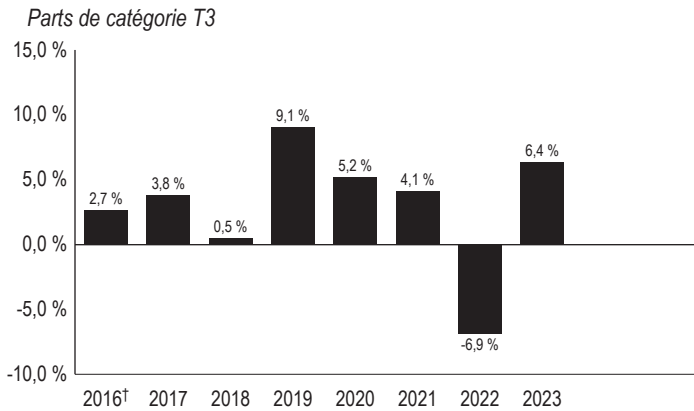
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Portefeuille tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

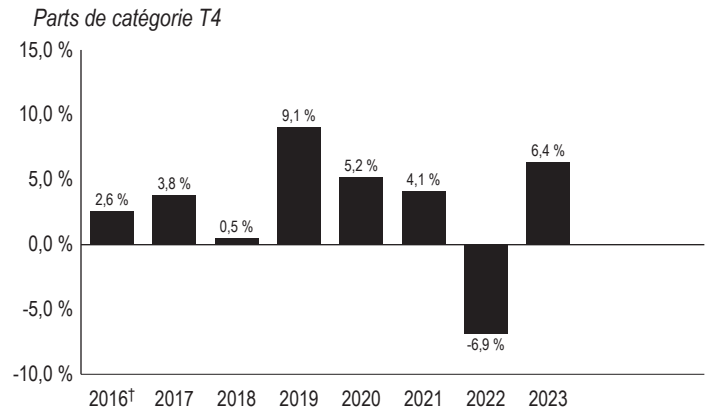
Rendements annuels

Le diagramme à barres ci-dessous donne le rendement annuel du Portefeuille pour les périodes présentées et illustre comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ce diagramme indique en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.

Portefeuille de revenu prudent



† Le rendement de 2016 couvre la période du 1^{er} juin 2016 au 31 décembre 2016.



† Le rendement de 2016 couvre la période du 3 juin 2016 au 31 décembre 2016.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Portefeuille pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 décembre 2023. Le rendement total composé annuel est également comparé à celui de l'indice ou des indices de référence du Portefeuille.

L'indice de référence principal du Portefeuille est l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

L'indice de référence mixte du Portefeuille (désigné l'*indice mixte*) est composé de ce qui suit :

- 35 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada
- 18,4 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada
- 12 % de l'indice de dividendes composé S&P/TSX
- 11 % de l'indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond
- 8 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada
- 6,4 % de l'indice mondial MSCI rendement de dividendes élevé
- 4,6 % de l'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)
- 2,3 % de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure
- 1,8 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate (Net)
- 0,3 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield
- 0,2 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global Broad Market Corporate

	1 an (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans* (%)	ou depuis le début des activités* (%)	Date de début des activités
Parts de catégorie T3	6,4	1,0	3,4		3,2	1 ^{er} juin 2016
Indice des obligations universelles FTSE Canada	6,7	(2,8)	1,3		1,3	
Indice mixte	6,1	1,0	3,2		2,9	
Parts de catégorie T4	6,4	1,0	3,4		3,2	3 juin 2016
Indice des obligations universelles FTSE Canada	6,7	(2,8)	1,3		1,3	
Indice mixte	6,1	1,0	3,2		2,9	

* Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice Bank of America Merrill Lynch Global Broad Market Corporate suit le rendement des titres de créance de sociétés de qualité supérieure émis sur les principaux marchés nationaux et le marché des euro-obligations. Les titres admissibles doivent être de qualité supérieure (selon la moyenne des notes attribuées par Moody's, S&P et Fitch), d'une durée totale, de l'émission à l'échéance, d'au moins 18 mois, et avoir une durée à courir avant l'échéance d'au moins un an à la date de rééquilibrage et un barème à taux fixe.

L'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield suit le rendement des titres de créance de sociétés de qualité inférieure émis sur les principaux marchés nationaux et le marché des euro-obligations. Les titres admissibles doivent être de qualité inférieure.

L'indice Bloomberg U.S. Aggregate Bond est un indice obligataire diversifié se composant de titres de gouvernements, de sociétés et de titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs, de bonne qualité ou mieux.

L'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure est conçu pour mesurer le rendement de sociétés spécialisées en infrastructures établies partout dans le monde. L'indice couvre tous les secteurs du marché des infrastructures. Pour faire partie de l'indice, une société doit tirer au moins 70 % de ses flux de trésorerie du secteur des infrastructures.

L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate (Net) est conçu pour suivre le rendement des sociétés immobilières et des FPI cotées en Bourse à l'échelle mondiale.

L'indice de dividendes composé S&P/TSX se veut représentatif d'un indice de référence général des actions canadiennes versant des dividendes. Il comprend toutes les actions de l'indice composé S&P/TSX qui dégagent des dividendes annuels positifs depuis la dernière restructuration de ce dernier.

L'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada mesure les rendements dégagés par les bons du Trésor à 91 jours.

L'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada se veut représentatif du marché obligataire à court terme canadien. Il regroupe les obligations dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est égale ou supérieure à un an et inférieure ou égale à cinq ans.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est composé d'obligations négociables sur le marché canadien visant à refléter le rendement de l'ensemble du marché obligataire canadien de qualité supérieure. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

L'indice mondial MSCI rendement de dividendes élevé est basé sur l'indice mondial MSCI, son indice-cadre, et comprend des actions de sociétés à forte et moyenne capitalisation de 23 pays développés. L'indice est conçu pour refléter le rendement des actions de l'indice-cadre (compte non tenu des FPI) dont le revenu de dividendes et la qualité sont supérieurs aux rendements en dividendes moyens qui sont durables et persistants.

L'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA) mesure le rendement des obligations souveraines de qualité supérieure, en monnaie locale et à taux fixe. Il comprend actuellement les obligations souveraines de plus de 20 pays, libellées en différentes monnaies, avec un historique de plus de 30 ans. « Couvert en \$ CA » représente une estimation proche du rendement pouvant être obtenu en couvrant l'exposition de l'indice, l'indice mondial des obligations d'État FTSE, en \$ CA.

Une analyse du rendement relatif du Portefeuille par rapport à son ou à ses indices de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 décembre 2023)

Ce Portefeuille investit dans les parts de ses fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus simplifié et des renseignements supplémentaires sur les fonds sous-jacents à l'adresse www.sedarplus.ca.

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du Portefeuille. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Portefeuille. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Fonds communs de placement d'obligations canadiennes	52,9	Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial, catégorie A	35,1
Fonds d'investissement d'obligations internationales	15,9	Fonds commun d'obligations à court terme Impérial, catégorie A	17,9
Fonds communs de placement d'actions canadiennes	12,2	Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial, catégorie A	12,2
Fonds communs de placement d'actions internationales	11,0	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel CIBC, catégorie S	11,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,5	Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial, catégorie A	6,4
Obligations en devises	0,8	Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,5
Services financiers	0,6	Fonds commun d'obligations internationales Impérial, catégorie A	4,7
Contrats à terme standardisés – titres à revenu fixe	0,6	Mandat privé d'actifs réels CIBC, catégorie S	4,6
Contrats à terme standardisés – titres de participation	0,5	Contrat à terme standardisé sur obligations du gouvernement du Canada à 2 ans, mars 2024	1,3
		SPDR Gold Shares	0,6
		Contrat à terme standardisé sur obligations du Trésor des États-Unis à long terme, mars 2024	0,4
		Contrat à terme standardisé sur indice NIKKEI 225 du Japon, mars 2024	0,4
		Contrat à terme standardisé sur indice Taiwan FTSE, janvier 2024	0,4
		République sud-africaine, série 30, 8,00 %, 2030/01/31	0,2
		iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	0,2
		République sud-africaine, série 2035, 8,88 %, 2035/02/28	0,2
		République fédérative du Brésil, série F, 10,00 %, 2027/01/01	0,2
		République de Colombie, série B, 6,00 %, 2028/04/28	0,2
		Contrat à terme standardisé sur indice FTSE 100 RDSA, décembre 2024	0,1
		Fédération de Russie, série 6226, 7,95 %, 2026/10/07	0,1
		Contrat à terme standardisé sur indice S&P 500 Mini des États-Unis, mars 2024	(0,4)
		Contrat à terme standardisé sur obligations du gouvernement du Canada à 5 ans, mars 2024	(0,5)
		Contrat à terme standardisé sur obligations du gouvernement du Canada à 10 ans, mars 2024	(0,6)

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



**Fonds communs Impérial
Portefeuilles axés sur la production de revenu**

Banque CIBC
CIBC Square
81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7

1 888 357-8777
www.cibc.com/fondsmutuels
info@gestionactifcibc.com